

Délibération n° 07 - 04 - 2026

COMMUNE DE WARCQ

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FLAHAUT, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Delphine APPARUIT, Régine PAQUIN, Caroline BOURCET, Delphine LEMOINE, Séverine BREVIER et Virginie DAHLEM.

Messieurs Jean-Luc FLAHAUT, Bernard MAILLARD, Eric DROUART, Vincent ORBAN, Romain NONON, Jean-François GOSSET et Gilles GOMBA.

Excusé : Monsieur Christophe BOURT.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent ORBAN

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Nombre de pouvoirs : 0
Suffrages exprimés : 14

Date de la convocation : 24 avril 2026
Date d'affichage : 29 AVR. 2026

Tarifs de location de la salle communale et de matériel

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur Eric DROUART, Maire Adjoint aux finances,

DÉCIDE de maintenir les tarifs suivants, concernant la location de la salle communale et du matériel, à compter du 1^{er} mai 2026, à savoir :

* Salle des fêtes :

Pour les particuliers : salle : 320 € - cuisine : 100 € (le week-end)
pour un vin d'honneur de mariage : 100 €

Pour les commerçants : ventes et expositions, par jour d'occupation : 455 €.

* **Matériel** :

- 1 table	5.00 €
- 1 chaise	1.00 €
- 1 banc	3.00 €
- 1 table de brasserie + 2 bancs ou 6 chaises	10.00 €

PRÉCISE que les tarifs précédemment en vigueur sont abrogés à compter de la date d'application de la présente délibération.

AJOUTE que ces nouveaux tarifs resteront applicables jusqu'à modification par une nouvelle délibération du Conseil municipal.

La présente délibération sera affichée en mairie, publiée sur le site internet de la commune et communiquée aux administrés concernés.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCOQ,

Jean-Luc FLAHAUT